

17 oct 2024 -12:55

La Douane démantèle une fabrique illégale de cigarettes à Saintes

La Douane belge a effectué des visites sur 4 sites différents hier, 16 octobre, lors d'une journée d'action dans le cadre de la lutte contre la production illégale de cigarettes. Il y a eu 13 arrestations. Par ailleurs 30 tonnes de tabac coupé, 10.000 e-cigarettes et du matériel précurseur ont été saisies

À Saintes, près de Tubize dans la province du Brabant wallon, une fabrique de cigarettes illégale et opérationnelle a été découverte avec une chaîne de production et une machine à couper le tabac. Huit millions de cigarettes de marque Marlboro et environ 30 tonnes de tabac coupé ont été saisies. Les montants éludés (droits d'accise, droits d'accise spéciaux et TVA) pour les cigarettes s'élèvent à plus de 3,8 millions d'euros et pour le tabac coupé à plus de 9,7 millions d'euros.

Le site était équipé de logements pour les travailleurs. 13 suspects (sept de nationalité ukrainienne, quatre moldaves et deux grecs) étaient présents au moment de l'intervention et ont été placés en détention pour interrogatoire.

Des entrepôts de précurseurs de cigarettes ont également été découverts à Ransart, dans la province de Charleroi, et à Tamines et Mornimont, dans la province de Namur.

En début de semaine, dans le cadre de cette action, une descente a eu lieu à Lierde, dans la province de Flandre orientale. Un tambour de séchage et deux machines à couper le tabac ont été découverts dans un entrepôt, ainsi que plusieurs grandes boîtes en carton contenant du tabac brut et 10 000 e-cigarettes.

La coopération internationale a également permis aux collègues néerlandais de contrôler deux remorques de camion sur un site de stockage dans la province de Hollande méridionale. Ces remorques contenaient des machines qui devaient être installées ailleurs pour former une chaîne de production complète de cigarettes.

Cette action porte le compteur de cigarettes saisies par les douanes belges à près de 200 millions de cigarettes en 2024.

Au total, 9 sites de production illégale de cigarettes ont déjà été démantelés par la douane belge en 2024.



SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be